

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Schweiz als Vermittlerin, Hotelier-Funktion
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Käppeli, Anita
Mach, André
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Mach, André; Schnyder, Sébastien 2024.
Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Schweiz als Vermittlerin, Hotelier-Funktion, 1991 – 2020. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	4
Zwischenstaatliche Beziehungen	5
Gute Dienste	6
Entwicklungspolitik	11

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
NGO	Nichtregierungsorganisation
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
UNEP	United Nations Environment Programme
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
UNDP	United Nations Development Programme
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO	North Atlantic Treaty Organization
UNHCR	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
UNSOCM	United Nations Special Commission
UNPROFOR	Schutztruppe der Vereinten Nationen
IFOR	Implementation Force
SFOR	Stabilisation Force
UNFPA	Bevölkerungsfonds der Vereinten Nationen
IKRK	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
FHA	Freihandelsabkommen

ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
ONG	Organisation non gouvernementale
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
UE	Union européenne
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CEE-ONU	Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
UNSCOM	United Nations Special Commission
FORPRONU	Force de protection des Nations unies
IFOR	Implementation Force
SFOR	Force de stabilisation
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
LE	Accord de libre-échange

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.01.1991
ANDRÉ MACH

Lors de la session spéciale des Chambres fédérales du mois de janvier, la **déclaration du Conseil fédéral sur la guerre du Golfe**, prononcée par le président de la Confédération, F. Cotti, a été relativement bien accueillie. Le gouvernement a mis l'accent sur la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient après la fin du conflit qui pourrait se tenir sur sol helvétique. Par la même occasion, il a également condamné l'intervention violente des troupes soviétiques dans les républiques baltes. La grande majorité des députés s'est montrée, dans l'ensemble, satisfaite de la position du Conseil fédéral durant la crise du Golfe. Cependant, quelques parlementaires ont reproché un certain manque de cohérence du Conseil fédéral dans l'application de la politique de neutralité.¹

POSTULAT
DATUM: 21.06.1991
ANDRÉ MACH

Plusieurs députés ont demandé au Conseil fédéral de contribuer au processus de **paix au Moyen-Orient**. La motion Bäumlin (ps, BE), demandant la création d'un groupe de travail ayant pour tâche d'élaborer une nouvelle politique pour le Moyen-Orient (transmise comme postulat) et le postulat Dietrich (pdc, BE) (91.3017), signé par 101 parlementaires, priant le gouvernement d'inviter les représentants des peuples du Moyen-Orient à tenir une conférence en Suisse, ont été acceptés par le Conseil national. Suite à un postulat de la commission des affaires étrangères sur la contribution de la Suisse aux efforts de paix au Moyen-Orient (91.3082), le Conseil fédéral a indiqué que l'offre d'accueillir des conférences internationales a été faite à plusieurs reprises. Il a aussi mentionné le soutien de la Confédération à différentes opérations de paix de l'ONU.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.04.2003
ROMAIN CLIVAZ

Début février, la nouvelle ministre des affaires étrangères a émis l'idée d'organiser une grande **conférence humanitaire sur le thème de l'Irak pour la fin du mois**. Il ne s'agissait pas d'une offre de médiation de la dernière chance. De plus, cette réunion ne devait pas se dérouler à un niveau ministériel, mais réunir des hauts fonctionnaires. Les conséquences humanitaires et les interventions possibles sur place, en cas de conflit armé, devaient y être discutées. Les pays invités à cette rencontre seraient ceux touchés, directement ou indirectement, par une éventuelle guerre : l'Irak et ses voisins, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et de nombreux membres de l'UE. Les organisations internationales concernées allaient aussi être conviées (HCR et autres agences de l'ONU, CICR...). La ministre des affaires étrangères a informé les parlementaires à l'occasion d'une séance commune des Commissions de politique extérieure des deux conseils. Elle n'avait informé ses collègues du gouvernement qu'après la conférence de presse consécutive à son audition par les commissions parlementaires. Au moment de l'annonce à la presse, aucun pays ou organisation concernés n'avaient été contactés. Cela n'a pas manqué de susciter le **scepticisme de nombreux observateurs**. Il lui a notamment été reproché de faire primer l'effet d'annonce sur l'efficacité diplomatique. Les méthodes utilisées par la conseillère fédérale pour donner une certaine visibilité à la politique étrangère suisse ont fait l'objet de nombreuses critiques. La DDC a été chargée de l'organisation de la conférence humanitaire. Les pays et les organisations concernés se sont déclarés intéressés sur le principe, tout en attendant une invitation officielle pour se prononcer définitivement. Ces invitations ont été envoyées quelques jours après l'annonce de l'organisation de cette réunion. Elles étaient adressées à une trentaine d'Etats (dont les membres permanents du Conseil de sécurité et les voisins de l'Irak) et aux grandes agences humanitaires. Les autorités suisses ont annoncé que l'Irak ne participerait finalement pas à cette réunion. Elles ont justifié cette absence par la nature technique de la conférence (échanges d'informations, coordination international) et la nécessité de ne pas lui donner un contour politique et ainsi la transformer en plate-forme contre la guerre. La ministre des affaires étrangères avait cependant explicitement mentionné l'Irak comme invité potentiel. De nombreux observateurs ont fait état de pressions exercées par certains pays, dont les Etats-Unis, pour empêcher la participation de l'Irak. Les Etats-Unis ont annoncé leur absence de la conférence et leur intention de collaborer avant tout au niveau de l'ONU. La première conférence a eu lieu, à huis clos, à la mi-février. Au terme de la rencontre, le directeur de la DDC, Walter Fust, a estimé que les objectifs avaient été atteints. Les Etats-Unis ont été le seul pays à avoir décliné l'invitation. Ce sont ainsi

environ 150 experts, 21 agences humanitaires et 29 gouvernements qui ont participé à cette rencontre humanitaire sur l'Irak. La conseillère fédérale n'avait assisté qu'à l'ouverture des débats pour ensuite s'éclipser, estimant qu'il était essentiel de ne pas donner de contour politique à la réunion. Au-delà de la satisfaction officielle d'usage, les commentateurs ont estimé qu'il était difficile d'en tirer un bilan précis et que peu de résultats concrets avaient été présentés lors de la conférence de presse finale. De plus, un pays comme la France a d'emblée annoncé sa présence comme observateur, ne voulant ainsi pas donner l'impression de ne plus croire à une autre issue que la guerre. Quelques intervenants ont également déploré le fait d'avoir été invités en dernière minute. Les échanges se sont déroulés à relativement bas niveau, dans la mesure où un seul ministre (le ministre jordanien du plan) a participé aux discussions. Au final, cette première réunion a plus permis des échanges d'opinion que la prise de décisions concrètes. Aucun des acteurs n'avait l'intention de multiplier les mécanismes de coordination. Outre l'accélération de la construction d'un camp de réfugiés en Jordanie, la rencontre a permis la création de groupes de travail. Une **deuxième réunion humanitaire**, en présence des Américains, s'est tenue au début du mois d'avril. Le thème central a été la création de corridors permettant aux organisations internationales d'avoir accès aux victimes du conflit irakien. Ni le ministre des affaires étrangères, ni le directeur de la DDC n'ont assisté à cette deuxième réunion. Elle a principalement servi de plate-forme de dialogue mais aucune décision n'y a été prise.³

BERICHT
DATUM: 31.12.2019
AMANDO AMMANN

Jahresrückblick 2019: Aussenpolitik

Im Jahr 2019 beschäftigte sich das Parlament im Rahmen der Schweizer Aussenpolitik mit Geschäften im Bereich der Aussenwirtschaft – wie Freihandelsabkommen und Doppelbesteuerungsabkommen – aber auch mit zwischenstaatlichen Beziehungen. Wie die Medienanalyse von APS zeigt, nahm das mediale Interesse – im Vergleich der letzten drei Jahre – an Geschäften, die sich mit Staatsverträgen oder Entwicklungspolitik befassten, tendenziell eher ab. Über die Beziehung zwischen der Schweiz und der EU wurde besonders oft berichtet. Dies dürfte insbesondere an den neuen Entwicklungen und Eskalationsstufen rund um das institutionelle Rahmenabkommen mit der EU sowie an dem zweiten Beitrag an ausgewählte EU-Mitgliedsstaaten – in den Medien als Kohäsionsmilliarde bezeichnet – liegen.

Ein erster gewichtiger Schwerpunkt im Jahr 2019 bildete jedoch ein anderer Politikbereich, die Aussenwirtschaftspolitik. So entschieden die Räte unter anderem über aktualisierte **Freihandelsabkommen zwischen den EFTA-Staaten und der Türkei** sowie Ecuador. Hinzu kam das revidierte Agrarabkommen zwischen der Schweiz und der Türkei. Insbesondere gegenüber Letzterem gab es aufgrund der kritischen Menschenrechtslage in der Türkei zwiespältige Gefühle. Eine Minderheit forderte, mit Verweis auf Berichte der EU und der UNO, gar die Rückweisung an den Bundesrat. Der Bundesbeschluss wurde aber vom Ständerat im März und vom Nationalrat im Juni angenommen. Die Kantone Thurgau (Kt.IV. 17.317) und Genf (Kt.IV. 18.303) hatten in den vergangenen Jahren Standesinitiativen lanciert, um bei den Verhandlungen von **Freihandelsabkommen mit Malaysia und Indonesien** die Zollbefreiung von Palmöl und Palmkernöl zu verhindern. Grund dafür war einerseits die Sorge, dass einheimische Ölproduzenten durch die Aufweichung der Grenzschutzmassnahmen benachteiligt werden könnten, andererseits wurden auch die negativen ökologischen Folgen der Palmölproduktion bemängelt. Im März wurden zwei dieser Initiativen durch den Nationalrat versenkt, drei weitere standen aber noch an, womit das Thema beileibe noch nicht vom Tisch war. Ebenfalls im März wurde im Nationalrat – als Zweitrat – eine Motion der APK-SR (Mo. 18.3717) angenommen, die verlangte, dass die beiden Freihandelsabkommen sich nicht negativ auf die inländische Ölproduktion auswirken dürfen. Diesen Forderungen wurde Rechnung getragen, woraufhin der Nationalrat dem Freihandelsabkommen mit Indonesien zustimmte. Eine Minderheit zeigte sich zwar mit den Regelungen zur Nachhaltigkeit von Palmöl nicht zufrieden, doch sie unterlag mit ihrem Antrag. Zwar noch kein konkretes FHA, aber dafür zumindest die Erlaubnis für erste Sondierungsgespräche über ein **Freihandelsabkommen mit den USA** gab es in der Sommersession. Die Motion von Ständerat Graber (cvp, LU; Mo. 18.3797) aus dem Jahr 2018 erhielt auch vonseiten des Bundesrats Unterstützung und wurde im Juni vom Nationalrat ebenfalls angenommen. Dadurch soll die Schweizer Exportindustrie gestärkt und der Zugang zum amerikanischen Markt, der sich seit 2016 immer protektionistischer gibt, gesichert werden.

Eine Änderung des **Doppelbesteuerungsabkommens mit Grossbritannien** wurde ebenso problemlos angenommen wie der Abschluss eines nach mehrjähriger Verhandlung erarbeiteten Doppelbesteuerungsabkommens mit Brasilien. Weitere

Anpassungen an bestehenden Doppelbesteuerungsabkommen zur Implementierung von Mindeststandards stehen 2020 bevor.

Am meisten Gesprächsstoff boten sicherlich jene Debatten, welche die Beziehung zwischen der EU und der Schweiz zum Thema hatten. Für hitzige Diskussionen und Differenzen zwischen der Bundesversammlung und dem Bundesrat sorgte im Juni das kritisierte und noch immer nicht abgeschlossene institutionelle Rahmenabkommen zwischen der Schweiz und der EU. Ausdruck der Unzufriedenheit war die im März abgelehnte Motion von Ständerat Minder (parteilos, SH; Mo. 18.4165), die vom Bundesrat die Nichtunterzeichnung des Abkommens verlangte. Anfang Juni kam es schliesslich zu einer mehr oder weniger offenen Konfrontation zwischen Bundesbern und Brüssel, als der Bundesrat in einer Botschaft Klärung zu fundamentalen Fragen des institutionellen Abkommens forderte. Zwar schätzte man den Entwurf des Abkommens grundsätzlich positiv ein, doch die Europäische Kommission solle mehr Rücksicht auf nationale Prozesse nehmen, damit man in Fragen des Lohn- und Arbeitnehmerschutzes, der Unionsbürgerrichtlinie und der staatlichen Beihilfen eine Einigung finde. Auch der Ständerat schlug in die gleiche Kerbe, als er kurz darauf mittels Motion (Mo. 19.3416) die Regierung und deren Chefunterhändler mit Zusatzverhandlungen beauftragte. Des Weiteren hing die «Begrenzungsinitiative» der SVP quasi als Damoklesschwert über dem bilateralen Weg der Schweiz.

Die Antwort aus Brüssel liess nur einige Tage auf sich warten, als Kommissionspräsident Juncker durchblicken liess, dass Nachverhandlungen kaum eine Chance hätten. Die Medien berichtete, dass sich die EU offiziell «offen für ergänzende Gespräche» zeige, aber durch die Blume deutlich mache, dass der Schweiz kaum Spielraum eingeräumt werden würde. Für Empörung sorgte Jean-Claude Juncker mit seinem Ultimatum, dass die von der Schweiz geforderten ergänzenden Gespräche innert einer Woche abgehandelt werden müssten. Als Druckmittel hatte die EU noch immer die in der Luft hängende Verlängerung der Börsenäquivalenz in der Hinterhand, die bei Nichterfüllung des Ultimatums beendet werden könnte.

Ebenjene Entwicklungen hinsichtlich der **Anerkennung der Börsenäquivalenz** sorgten in der Schweiz mit ihrem traditionell starken Bankenplatz schon seit geraumer Zeit für rote Köpfe. Die Europäische Kommission hatte Ende Dezember 2017 die Verlängerung der Börsenäquivalenz von den Fortschritten bei den Verhandlungen über ein institutionelles Abkommen abhängig gemacht. Zwar hatte sie die EU anfänglich befristet bis zum 30. Juni 2019 verlängert, erklärte sie danach aber für beendet. Dementsprechend zahlten sich die 2018 ergriffenen Massnahmen des Bundesrats zum Schutz der Börseninfrastruktur im Fall einer Nichtverlängerung der Äquivalenzanerkennung aus. Auch medial war das bevorstehende Ende der Börsenäquivalenz – und damit gezwungenermassen das institutionelle Rahmenabkommen – das dominierende Thema. Eine drohende Eskalation, die mit der Aufhebung der Börsenäquivalenz erst ihren Anfang nähme, wurde befürchtet. Die medial kritisierte bilaterale «Trotzkopf-Logik», die sich durch gegenseitige angedrohte Sanktionen äussere, wurde für enorm kontraproduktiv befunden. Das effektive Ende der Börsenäquivalenz Anfang Juli wurde in der Presse hingegen eher nüchtern thematisiert; man verwies auf die in naher Zukunft marginalen, möglicherweise gar positiven Auswirkungen für die Schweizer Börse. Kritisiert wurde vor allem, dass diese gegenseitige Blockade keine positiven Signale hinsichtlich zukünftiger Verhandlungen über das Rahmenabkommen aussende.

Sehr umstritten war aufgrund dieser Kette von Ereignissen der **zweite Schweizer Beitrag an ausgewählte EU-Staaten**, der im März und Juni ausgiebig diskutiert wurde. Die Aufstockung der Mittel für den Migrationskredit auf Kosten des Kohäsionsrahmenkredits wurde vor allem von den linken Parteien kritisiert. Im Nationalrat errangen schliesslich zwar beide Kreditanträge eine Mehrheit, doch der Ständerat stimmte den vorgeschlagenen Änderungen nicht zu. Eng verhandelt mit dem Kohäsionskredit war ein **Entwurf für eine Asylgesetzesänderung**. Dieser sollte es dem Bundesrat erlauben, ohne Zustimmung des Parlaments internationale Abkommen im Rahmen des – vom Parlament bereits beschlossenen – Migrationskredits abzuschliessen. Bei beiden Geschäften entstanden Differenzen zwischen den beiden Parlamentskammern, denn es war bis anhin nicht eindeutig geklärt, ob die Massnahmen der EU – siehe Börsenäquivalenz – als diskriminierend eingestuft werden können, was wiederum die Blockierung der Schweizer Fördergelder zur Folge hätte. Der Bundesrat gelangte im Herbst zum Schluss, dass die EU-Massnahmen unter dem WTO-Gleichbehandlungsgebot tatsächlich als diskriminierend gelten. Somit würden die beiden Kredite selbst bei einer Genehmigung durch die Räte bis auf Weiteres nicht ausbezahlt werden. Im Dezember beriet der Nationalrat schliesslich ein letztes Mal über

den zweiten Beitrag der Schweiz an die EU und bereinigte die Differenzen zum Ständerat. Somit waren die beiden Kredite zwar bewilligt, ausbezahlt werden sie aber erst, wenn die Börsenäquivalenz wiederhergestellt ist.

Im August zeigte sich Bundesrat Cassis nicht sehr optimistisch und bezeichnete eine Einigung im Rahmenabkommen mit der amtierenden Kommission als «ein Wunder». Nach ihrem Amtsantritt liess die neue Kommissionspräsidentin, Ursula von der Leyen verlauten, dass die Verhandlungen mit der Schweiz auch weiterhin Chefsache blieben. Die Medien zweifelten aber nach wie vor an einer Einigung vor der Abstimmung zur Begrenzungsinitiative.

Nicht alle Verhandlungen zwischen der EU und der Schweiz gestalteten sich so problematisch wie die bisher aufgeführten. Die **Sicherheit des Schengen-Raums** und eine qualitativ hochwertige Grenzkontrolle schienen diesbezüglich ein verbindendes Element zu sein. Auf alle Fälle sprachen sich Ständerat und Nationalrat mit grosser Mehrheit für den bundesrätlichen Entwurf zum EES (Entry-Exit-System / Einreise- und Ausreisensystem) und die damit verbundenen Anpassungen des Ausländer- und Integrationsgesetzes aus. Bereits im Mai hatte sich das Volk nachdrücklich zum Schengen-Raum bekannt, als es der Übernahme einer EU-Waffenrichtlinie zustimmte, die unter anderem den Besitz halbautomatischer Waffen verschärfen sollte.

Auch über die Rolle der **Schweiz als Gastland und Zentrum der Global Governance** wurde intensiv beraten. Ebendiese soll auch weiterhin gestärkt und ausgebaut werden, damit die Schweiz – und insbesondere Genf – weiterhin ein internationales Zentrum für Diplomatie, Krisenbewältigung und NGOs sein kann. In eine ähnliche Richtung zielte die Diskussion über die Erneuerung des Kredits für drei Genfer Zentren in der Herbstsession. Diese bemühen sich um politische Sicherheit, humanitäre Minenräumung und die demokratische Kontrolle von Streitkräften. Obwohl der Kredit noch nicht definitiv beschlossen wurde, zeigten sich beide Kammern von der Wichtigkeit der Schweizer Aussenwahrnehmung in diesen Politikfeldern überzeugt.⁴

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.10.1996
LIONEL EPERON

Les négociations menées par la Conférence de l'ONU sur le désarmement en vue de la signature d'un traité international interdisant les **essais nucléaires (CTBT)** ont été poursuivies à Genève dès la fin du mois de janvier. Candidate à l'adhésion à cette instance à l'instar de 22 autres Etats, la Suisse n'a toutefois pu y faire entendre son point de vue qu'à partir du mois de juin, date à laquelle les 38 Etats déjà parties à la conférence se sont enfin entendus sur son élargissement à 61 membres. Agendée dans un premier temps à la fin du mois de juin puis repoussée en raison des réticences de plusieurs Etats à se dessaisir de l'option nucléaire, la conclusion du Traité CTBT aurait pu intervenir à la mi-août si l'Inde n'avait pas décidé d'imposer son veto à un accord jugé discriminatoire et menaçant sa sécurité. Malgré l'attitude des autorités de New-Dehli, le projet de traité a été proposé à l'Assemblée générale de l'ONU qui l'a adopté à une écrasante majorité, permettant ainsi aux cinq puissances nucléaires déclarées (Etats-Unis, Chine, France, Russie et Grande-Bretagne) de le signer. De son côté, la délégation indienne a alors réitéré son intention de ne jamais apporter sa caution à cet accord afin d'en empêcher son entrée en vigueur.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.05.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse a accueilli de nombreux chefs d'Etats sur son territoire lors de la deuxième **conférence ministérielle** de l'OMC. Cette réunion, présidée par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, a notamment été l'occasion de célébrer les 50 ans de l'organisation, incarnée pendant plus de quatre décennies par le GATT. Les ministres ont également adopté une déclaration ayant pour but de préparer le terrain des négociations commerciales qui auront lieu aux Etats-Unis et une autre sur le commerce électronique.⁶

POSTULAT

DATUM: 26.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Afin de **célébrer le 60ème anniversaire de la Conférence d'Evian**, le Conseil national a transmis un postulat priant le Conseil fédéral de promouvoir ou organiser une conférence internationale à Genève. Cette conférence serait consacrée à la politique menée à l'égard des réfugiés avant et pendant la Seconde guerre mondiale.⁷

POSTULAT
DATUM: 03.09.1998
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse au postulat Gross, le Conseil fédéral a rendu un **rapport sur les relations entre la Suisse et l'Organisation des Nations Unies (ONU)**. Il y a confirmé qu'il souhaitait réaliser l'objet stratégique de l'adhésion à l'ONU aussi rapidement que cela était politiquement possible. Depuis le refus par le peuple de l'arrêté fédéral sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU en 1986, les relations avec le système onusien ont été nombreuses. En matière de **politique de la paix**, la Confédération s'associe depuis 1990 à titre autonome aux sanctions économiques de l'ONU. Elle a également augmenté le personnel et l'aide qu'elle met à disposition de l'organisation (diplomates, experts pour l'UNSCOM, unités sanitaires, observateurs, inspecteur général de la FORPRONU, avions, contributions financières, organisation de cours de formation) et accordé des droits de survol à la FORPRONU et à l'IFOR / SFOR lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Depuis, 1996, la Suisse est aussi membre de plein droit de la Conférence de Genève sur le désarmement, une institution créée sur mandat de l'ONU. Elle a organisé des pourparlers de paix sous son égide et détient encore, sur le plan des bons offices, cinq mandats de protection. A Genève, elle a aussi inauguré cette année un Centre de déminage censé principalement soutenir l'ONU dans son action. Sur le plan des **droits de l'homme**, la Suisse a adhéré aux principales conventions et dans le cadre de l'ONU, a même participé à l'élaboration de certaines d'entre elles. Elle a joué un rôle actif au sein de la Commission des droits de l'homme et s'est vu confié plusieurs mandats de rapporteur spécial. Elle met également à disposition des Nations Unies des moyens financiers et humains (experts, observateurs) et soutient les tribunaux institués par l'ONU pour juger les criminels de guerre. Concernant **l'accroissement de la prospérité commune et la réduction des inégalités**, la Confédération soutient fortement les programmes d'aide humanitaire de l'ONU et leur consacre un tiers de son aide humanitaire totale (notamment PNUD, FNUAP, UNICEF). L'octroi de ces sommes – correspondant à 70% de ses dépenses au sein du système onusien – permet à la Suisse d'être presque toujours membre de plein droit des conseils d'administration des institutions concernées. Dans le domaine économique, la Suisse est membre à part entière de la CEE/ONU. Elle est également un pivot des relations entre l'ONU et l'économie privée de par les nombreuses institutions qu'elle héberge. Au sujet de la **protection du milieu naturel**, la Confédération a renforcé sa présence dans différentes institutions de l'ONU (Commission du développement durable, Bureau du PNUE et a été une partenaire active à plusieurs reprises (Convention de Bâle, Sommet de la Terre, session spéciale Rio +5). Elle est aussi signataire de diverses autres conventions ayant trait à la protection de l'environnement.⁸

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.04.1991
ANDRÉ MACH

Depuis le premier avril 1991, **la Suisse**, en tant qu'Etat neutre, **représente les intérêts de Cuba à Washington** après que la Tchécoslovaquie a renoncé à cette tâche.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a rencontré le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell lors du Forum Economique de Davos. Elle a profité de l'occasion pour lui rappeler que la Suisse souhaitait l'adoption d'une nouvelle résolution de l'ONU, mentionnant explicitement les Conventions de Genève, pour légitimer une éventuelle intervention en Irak. Elle lui a également fait part des préoccupations de la Suisse concernant principalement les conséquences d'une éventuelle guerre sur le sort des civils irakiens. La ministre des affaires étrangères a également proposé d'organiser, sous l'égide de la Suisse, une conférence de la dernière chance, similaire à celle organisée en 1991 avant le commencement de la première Guerre du Golfe. Colin Powell n'a pas pris position sur une proposition qu'il a considérée comme non officielle. Une telle offre n'avait, selon de nombreux commentateurs, pas été discutée au préalable au sein du Conseil fédéral. Cette rencontre avait fait l'objet de nombreuses polémiques car Micheline Calmy-Rey avait conditionné sa venue à Davos à la rencontre du Secrétaire d'Etat américain.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.02.2007
ELIE BURGOS

Au mois de février, la cheffe du DFAE a rencontré à Genève **la ministre des affaires étrangères colombienne Maria Consuelo Araujo Castro**. Les discussions ont porté principalement sur le rôle de la Suisse en tant que facilitateur dans le conflit entre les autorités colombiennes et la guérilla FARC.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 13.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

La nouvelle ambassadrice de Colombie a remis ses lettres de créances à Berne. Le retour d'un poste d'ambassadeur à Berne a permis de renouer le dialogue entre les deux pays après que le gouvernement colombien a déclenché une enquête judiciaire à l'encontre du négociateur suisse Jean-Pierre Gontard, pour collusion avec la guérilla FARC dans le cadre de l'affaire Betancourt.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, le président turc, **Abdullah Gül**, est venu à Berne pour une visite de deux jours. Cette dernière marque un renforcement des relations bilatérales malgré les tensions ayant entourés la reconnaissance du génocide arménien par différents acteurs politiques helvétiques. La Confédération joue effectivement le rôle de médiateur dans les relations de la Turquie avec l'Arménie. Il a rencontré le Conseil fédéral pour discuter du processus de normalisation des relations entre ces deux pays et de la candidature d'Ankara à l'UE. Les discussions ont également abordé l'interdiction des minarets.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.03.2011
ANITA KÄPPELI

Der **georgische Aussenminister Grigol Waschadse** weilte Anfang März auf Einladung von Bundespräsidentin Micheline Calmy-Rey in Bern. Nebst verschiedenen bilateralen Fragen stand die Vermittlung der Schweiz zwischen Georgien und Russland im Zentrum der Gespräche.¹⁴

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.08.1997
LIONEL EPERON

Les dirigeants des communautés rivales de **Chypre**, le Grec Glafkos Clerides et le Turc Rauf Denktaş, se sont rendus dans le courant du mois de février à Glion (VD) pour y poursuivre durant une semaine les difficiles négociations sur la réunification de l'île entamées sous l'égide de l'ONU. Au vu de l'ambiance particulièrement tendue qui a caractérisé cette rencontre du fait de la décision prise par la Commission européenne d'ouvrir des pourparlers d'adhésion à l'UE avec la seule partie grecque de l'île, les négociations se sont achevées sans laisser entrevoir un quelconque espoir de résolution rapide de cette crise qui secoue Chypre depuis 1974.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Sur demande de l'ONU, la Suisse a accueilli à Genève une réunion d'experts pour discuter de l'application de la quatrième Convention de Genève dans les **territoires occupés**. Les délégations palestiniennes et israéliennes, encadrées par des diplomates suisses et des membres du CICR, ont discuté de la protection de la population civile, sans que des résultats concrets soient enregistrés.¹⁶

MOTION
DATUM: 31.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

A de nombreuses reprises, les parlementaires suisses se sont préoccupés de la **situation au Kosovo**, réclamant des mesures ou des informations dans le domaine de l'asile, de la coopération humanitaire ou l'intervention de la Suisse comme instance de médiation. Concernant ce dernier point, une motion Ruffy (ps, VD) a été transmise demandant l'organisation d'une conférence internationale sur le Kosovo et la suspension des négociations avec le Gouvernement Milosevic. Malgré la proposition du gouvernement de la transformer en postulat, cette motion a été acceptée par 48 voix contre 32 par la chambre du peuple. Par contre, la chambre des cantons a préféré, par 30 voix contre 5, suivre l'avis de sa CPE qui avait opté pour la solution moins contraignante du postulat. Le président de la Confédération Flavio Cotti a rappelé à cette occasion que la Suisse faisait tout son possible pour une résolution pacifique de la crise du Kosovo et qu'elle avait proposé à l'OSCE l'organisation d'une conférence sur territoire helvétique ainsi que sa médiation.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.07.2000
FRANÇOIS BARRAS

Afin de parvenir à une amélioration de la situation en Colombie, le gouvernement suisse a invité à Genève les principaux acteurs de la guerre civile larvée qui déstabilise le pays depuis plus de trente ans. Réunis dans le même hôtel, des médiateurs suisses, des représentants du gouvernement, des responsables de l'Armée de libération nationale (ELN) et plus de 80 représentants de la société civile colombienne (entreprises, ONG, syndicats, médias) ont discuté les principes de base à un cessez-le-feu.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 23.09.2002
ROMAIN CLIVAZ

Une équipe de médiation composée de représentants suisses et américains est parvenue à faire accepter les modalités d'un accord de cessez-le-feu aux parties au conflit dans les Monts Nouba au **Soudan**. Il ne s'agissait pas de régler tout le problème soudanais mais de contribuer à la pacification temporaire d'une partie du pays. Après les négociations au Bürgenstock, du 14 au 18 janvier, le gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM) se sont entendus pour une trêve de six mois renouvelable. Cette supervision conjointe américano-suisse était placée sous la conduite de l'ambassadeur en mission spéciale pour la gestion des conflits Josef Bucher. Une commission de gestion et de contrôle de l'accord, formée des parties au conflit ainsi que de contrôleurs internationaux a été mise sur pied. Cet accord a été reconduit pour six mois en septembre. Quatre experts suisses ont participé à la mission de surveillance. La Suisse n'était cependant pas directement représentée aux négociations inter-soudanaises de Nairobi (Kenya) menées par les Etats-Unis.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

La ministre des affaires étrangères a confirmé, à la mi-octobre, que la Suisse avait fourni une aide logistique et financière aux artisans d'un accord non officiel de paix israélo-palestinien. Des médiateurs avaient été mis à la disposition des deux parties lors de la phase finale de la négociation. Cet accord, passé entre des politiciens de la gauche israélienne et des politiciens palestiniens, dont un ancien ministre de chaque côté, constituait un plan de paix complet (création d'un Etat palestinien, démantèlement d'un grand nombre de colonies...) pour tenter de sortir le Moyen-Orient de l'impasse. La ministre des affaires étrangères a insisté sur le rôle de facilitateur joué par la Confédération, et non celui de moteur de cette initiative privée. Le DFAE n'a commencé à parrainer cette négociation, aussi appelée « **Initiative de Genève** », qu'à partir de 2002. Les discussions ont longtemps été tenues secrètes. Micheline Calmy-Rey a profité de plusieurs rencontres avec des homologues étrangers pour présenter le contenu de ces « Accords de Genève ». Le gouvernement israélien a condamné ce procédé et rappelé qu'il était le seul habilité à mener des négociations avec les Palestiniens. Le lancement officiel de l'Initiative de Genève a eu lieu au début du mois de décembre lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Genève en présence de Micheline Calmy-Rey, seule ministre en exercice présente. Elle était accompagnée de nombreuses personnalités, dont l'ancien président américain Jimmy Carter. Il était difficile d'évaluer les effets concrets de cet accord, étant donné sa nature non officielle et la complexité de la situation sur place.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 02.04.2004
ELIE BURGOS

Au mois de mars, des pourparlers (chapeautés par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan) entre chypriotes grecs et turcs sur la question de la **réunification de l'île de Chypre** ont eu lieu au Bürgenstock (NW). Le but avoué était de parvenir à celle-ci avant le 1er mai, date à laquelle la République de Chypre devait rejoindre l'UE, avec ou sans la République turque de Chypre du Nord. La rencontre s'est finalement soldée par un échec, puisque le plan soumis par Kofi Annan a été refusé par les Chypriotes grecs.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 22.05.2004
ELIE BURGOS

La Suisse a organisé, à Lucerne, une table ronde pour tenter de résoudre les problèmes tels que le statut des minorités ou la lutte contre le crime organisé dans les **Balkans**. Celle-ci a réuni des représentants d'Albanie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et Monténégro, de Suisse, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Le Kosovo, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'ONU y étaient également représentés.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 07.06.2004
ELIE BURGOS

La Suisse a en outre offert une nouvelle fois ses bons offices au **gouvernement népalais** et à la guérilla maoïste pour tenter de relancer le dialogue politique.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 06.12.2004
ELIE BURGOS

Malgré l'échec apparent de la mission suisse visant à obtenir un **échange d'otages et de prisonniers** entre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de **Colombie** (FARC) et le gouvernement colombien, la Suisse a poursuivi son rôle de « facilitateur » sur le terrain avec l'aval des autorités. En décembre, les deux parties ont donné leur accord formel pour la mise sur pied de négociations avec l'aide du « facilitateur » helvétique.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 04.07.2005

ELIE BURGOS

Une conférence internationale, coorganisée par la Suisse et consacrée au statut du **Kosovo** a eu lieu au début du mois de juillet à Lucerne (la troisième conférence sur les Balkans tenue en Suisse, dans le cadre du processus dit de Lucerne). Le Kosovo, province serbe sous l'administration de l'ONU, souhaite l'indépendance, alors que la Serbie-et-Monténégro s'y refuse. La conférence, qui devait permettre aux participants (une soixantaine de responsables serbes et kosovars, mais aussi européens, américains, albanais, macédoniens, bosniaques et monténégrins) d'évoquer les effets d'un changement de statut du Kosovo et les moyens d'assurer la sécurité dans la région, n'a pas permis d'avancée significative.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.07.2005

ELIE BURGOS

Une première rencontre entre des émissaires du **dalaï-lama** et des **diplomates chinois** de haut rang a eu lieu à la fin du mois de juin à Berne. Le dignitaire religieux réclamait depuis des années que des discussions puissent se tenir en Suisse, terrain neutre.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.12.2005

ELIE BURGOS

La mission suisse visant à obtenir un **échange d'otages et de prisonniers** entre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de **Colombie** (FARC) et le gouvernement colombien, a poursuivi, durant l'année sous revue, son rôle de « facilitateur » dans les discussions entre le gouvernement colombien et les rebelles. Micheline Calmy-Rey a salué en juillet les efforts faits par Bogota, afin de rencontrer les représentants des FARC pour discuter d'un éventuel accord. En fin d'année, la Suisse a contribué (avec la France et l'Espagne) à une avancée significative: le retrait de l'armée colombienne d'une zone rurale de 180 km², pour y tenir d'éventuelles négociations avec les rebelles. La Suisse a également été désignée par le gouvernement colombien et l'ELN, une guérilla guévariste deuxième groupe armé du pays, pour « accompagner » (conjointement avec un groupe de pays parrains) le dialogue entre les deux acteurs.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.07.2006

ELIE BURGOS

Dans le cadre de la **crise internationale liée au dossier nucléaire iranien**, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a utilisé l'ambassade de Suisse à Téhéran (qui représente les intérêts américains en Iran) pour transmettre une lettre adressée à son homologue américain. Suite à ce geste sans précédent depuis 1980 envers les USA, l'Iran a demandé à la Suisse d'examiner la possibilité d'organiser une conférence internationale à Genève, en vue de discussions entre l'Iran et les pays disposant de l'arme nucléaire. Malgré l'engagement du DFAE, aucune avancée significative n'a été enregistrée durant l'année sous revue.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.10.2006

ELIE BURGOS

En début d'année, des **pourparlers de paix sur le Sri Lanka** se sont ouverts près de Genève entre le gouvernement sri-lankais et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, dans le cadre du processus de paix convoqué par la Norvège et soutenu par la Suisse. Reportées un temps à cause de flambées de violence sur l'île, les négociations se sont néanmoins poursuivies au mois de novembre.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.03.2007

ELIE BURGOS

La Suisse a poursuivi au cours de l'année sous revue son rôle de facilitateur entre les autorités colombiennes et les deux guérillas du pays, les **FARC** et l'ELN. Avec l'aide de la France, de l'Espagne et de la Norvège, la Suisse fournit une aide humanitaire aux victimes du conflit armé et cherche à faire aboutir un accord humanitaire sur la libération des otages détenus par les FARC notamment.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.08.2007

ELIE BURGOS

Le Dalaï-lama a demandé à la Suisse d'intervenir en tant que médiateur dans le **conflit tibétain**, pour tenter de faire aboutir les discussions entre les tibétains et le gouvernement chinois.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.08.2008
ELIE BURGOS

Ingrid Betancourt, otage des FARC depuis plusieurs années, a été libérée début juillet suite à une opération de l'armée colombienne. Quelques jours après, la Colombie a mis en cause le médiateur suisse, Jean-Pierre Gontard, le soupçonnant de connivence avec la guérilla marxiste dans une affaire remontant à plusieurs années. Une enquête sur ce dernier a d'ailleurs été ouverte par le Procureur général colombien. Malgré le soutien apporté à son médiateur par Micheline Calmy-Rey et la visite de cette dernière en Colombie au mois d'août afin de normaliser les relations entre les deux pays, **le gouvernement colombien a annoncé renoncer à la médiation suisse**, mais également française en faveur des otages détenus par les FARC.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.12.2008
ELIE BURGOS

Suite au conflit intervenu entre la **Russie** et la **Géorgie** (la Russie ayant reconnu l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud) et à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, la Suisse a proposé ses bons offices. Moscou a décidé de lui confier le mandat de représenter les intérêts russes en Géorgie en fin d'année, suite à une visite de Micheline Calmy-Rey à son homologue Sergueï Lavrov. La Géorgie a également sollicité la Suisse pour représenter ses intérêts en Russie.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.12.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, la Suisse a officialisé ses bons offices envers la **Russie** et la **Géorgie** suite à la guerre éclair qui les a opposés en août 2008 et qui s'est achevée par la déclaration d'indépendance unilatérale de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud. Micheline Calmy-Rey a conclu un accord lors d'une visite en Géorgie en début d'année dans lequel la Confédération s'est engagée à défendre les intérêts russes en Géorgie et géorgiens en Russie. Les ambassades des deux pays ont donc été réouvertes en tant que filiales des ambassades suisses. Par ailleurs, durant l'année sous revue, un rapport était en cours d'élaboration par une commission d'enquête de l'UE afin d'éclairer les responsabilités de chaque partie dans ce conflit. La Suisse y a joué un rôle déterminant en y intégrant une diplomate en tant que cheffe de la commission d'enquête. En décembre, le ministre des affaires étrangères géorgien, Grigol Vashadze, s'est rendu à Berne et y a rencontré Micheline Calmy-Rey. Le ministre géorgien a remercié la Suisse pour son appui technique, humanitaire et financier.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.03.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mars, la **Géorgie et la Russie ont rouvert un poste frontière** plus d'un an après la guerre. La Suisse s'était mise à disposition dans la résolution du conflit en proposant des services de médiation.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.11.2011
ANITA KÄPPELI

Im Rahmen eines Schutzmachtmandats vertritt die Schweiz seit dem Kaukasuskrieg 2008 die Interessen Georgiens in Russland sowie diejenigen Russlands in Georgien und vermittelt zwischen den beiden Staaten. Diese Mediation mündete im November des Berichtsjahres in der **Unterzeichnung eines Abkommens zwischen Georgien und Russland**. Vertreter beider Länder unterschrieben in Genf einen Vertrag, welcher die Zollverwaltung und den Umgang mit Handelsgütern festlegt. Die Überwachung der Regelkonformität beider Länder obliegt einer Privatfirma. Bei Konflikten soll die Schweiz jedoch die Vermittlerrolle des Vermittlers übernehmen. Durch die Unterzeichnung des Vertragswerks wurde eines der letzten Hindernisse für den Beitritt Russlands zur Welthandelsorganisation WTO ausgeräumt.³⁶

MOTION

DATUM: 13.12.2013
AMANDO AMMANN

Im September 2013 reichte die SP-Fraktion eine Motion mit dem Titel **«Für eine von Massenvernichtungswaffen freie Zone im Nahen und Mittleren Osten»** ein. Diese verlangte vom Bundesrat, darauf hinzuwirken, dass im Nahen und Mittleren Osten eine von Atomwaffen und anderen Massenvernichtungswaffen freie Zone errichtet werden kann. Der Bundesrat solle das amerikanisch-russische Abkommen zur Vernichtung der syrischen Chemiewaffen vom 14. September 2013 zum Anlass nehmen, den Einsatz von Massenvernichtungswaffen zu stigmatisieren und deren Besitz im Nahen und Mittleren Osten verifizierbar zu verbieten. Er habe ja bereits in seiner Antwort auf die Motion Markwalder (fdp, BE; Mo. 08.3359) kernwaffenfreie Zonen befürwortet und sich für die Errichtung einer solchen im Nahen Osten ausgesprochen. Laut Stellungnahme des Bundesrats entspreche das Anliegen der SP einem traditionellen Schwerpunkt der Schweizer Aussenpolitik, und zwar der Stärkung der internationalen Sicherheit und Stabilität. Dazu gehöre auch die Unterstützung der Anstrengungen der UNO, eine Konferenz zur Schaffung einer solchen Zone

vorzubereiten. Der Bundesrat beantragte deshalb die Annahme der Motion.³⁷

MOTION

DATUM: 15.09.2014
AMANDO AMMANN

In der Wintersession 2013 wurde die Motion **«Für eine von Massenvernichtungswaffen freie Zone im Nahen und Mittleren Osten»** im Nationalrat von Roland Borer (svp, SO) bekämpft, weshalb sie erst in der Herbstsession 2014 diskutiert werden konnte. Claudia Friedl (sp, SG) äusserte in ebendieser Herbstsession ihr Unverständnis hinsichtlich der Bekämpfung durch Nationalrat Borer. Laut Friedl wären die Umstände zum Zeitpunkt der Eingabe sehr günstig gewesen, um die Abrüstung im Nahen Osten durch einen multilateralen Prozess in Gang zu setzen. Roland Borer begründete seine Bekämpfung damit, dass es seiner Meinung nach keinen Sinn mache diese Forderung permanent zu wiederholen, obwohl das Parlament dem Anliegen in vorhergehenden Vorlagen bereits zugestimmt habe. Borer betonte, dass es an anderen Instanzen sei, «endlich Remedur zu schaffen». Laut Bundesrat Burkhalter beteiligte sich die Schweiz bereits an den Bemühungen zur Gewährleistung der internationalen Sicherheit in der Region. So unterstütze man logistisch einen finnischen Vermittler vor Ort, der eine Konferenz zur Einrichtung einer massenvernichtungswaffenfreien Zone vorbereite. Der Nationalrat nahm die Motion mit 128 zu 60 Stimmen (bei 6 Enthaltungen) an. Die Gegenstimmen stammten überwiegend vonseiten der SVP-Fraktion.³⁸

MOTION

DATUM: 03.03.2015
AMANDO AMMANN

Die Motion der SP-Fraktion **«Für eine von Massenvernichtungswaffen freie Zone im Nahen und Mittleren Osten»** wurde in der Frühjahrssession 2015 im Ständerat behandelt. Die SIK-SR hatte diese einstimmig zur Annahme empfohlen und ihr Sprecher Roberto Zanetti (sp, SO) erklärte in der Ratsdebatte, dass man sich zwar keine Wunder erhoffe, damit aber die Arbeit des Bundesrates unterstütze. Bundesrat Burkhalter räumte ein, dass man das Anliegen der Motion im ersten Augenblick für naiv halten könne, tatsächlich sei die Gefahr der nuklearen Proliferation in besagter Region aber real, weshalb er derartige Bemühungen als absolut notwendig erachte. Der Ständerat nahm die Motion stillschweigend an.³⁹

ANDERES

DATUM: 06.05.2020
AMANDO AMMANN

Im April 2020 beantragte die APK-NR ihrem Rat mit 16 zu 6 Stimmen (bei 2 Enthaltungen), eine **Erklärung für einen globalen Waffenstillstand** aufgrund der Corona-Pandemie zu verabschieden. Die Kommission wollte die Staatengemeinschaft und sämtliche Konfliktparteien dazu auffordern, sich an einem globalen Waffenstillstand zu beteiligen, um die Herausforderungen der Corona-Pandemie solidarisch angehen zu können. Der Bundesrat werde damit aufgefordert, das Parlament an den Schweizer Tätigkeiten in der UNO teilhaben zu lassen, den Weltfrieden und die menschliche Sicherheit zu fördern und den Wiederaufbau der Weltwirtschaft entlang der Nachhaltigkeitsziele der Agenda 2030 mitzugestalten. Die Kommission nahm dabei auch explizit Bezug auf eine Erklärung des UNO-Generalsekretärs Antonio Guterres, der die Absurdität des Kriegs angesichts einer solchen Katastrophe hervorgehoben und die Unterbrechung bewaffneter Konflikte gefordert hatte.

In der Sondersession im Mai 2020 befasste sich der Nationalrat mit dem Antrag seiner Kommission, wobei Stefanie Heimgartner (svp, AG) aufgrund der «irreführenden und unrealistischen» Natur der Erklärung deren Ablehnung verlangte. Unterstützt wurde sie von ihrem Parteikollegen Roland Büchel (svp, SG), der die Erklärung als Grundlage für Zahlungen in Millionenhöhe für die humanitäre Hilfe erachtete – Geld, welches gemäss Büchel im Inland dringend benötigt werde. Nationalrat Büchel richtete sich mit seinem Appell primär an die übrigen bürgerlichen Parteien, erhielt von diesen jedoch kaum Unterstützung. Nationalrat Portmann (fdp, ZH) zum Beispiel zeigte sich überzeugt, dass die reiche Schweiz innerhalb des bestehenden Budgets durch Einsparungen etwas «Luxus und Reichtum» abgeben könne. Die Erklärung wurde dementsprechend mit 129 zu 44 Stimmen (bei 4 Enthaltungen) eindeutig angenommen.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.11.2020
AMANDO AMMANN

Im November 2020 eröffnete Bundesrat Cassis die **Afghanistan-Konferenz in Genf**, welche von der UNO und der afghanischen Regierung organisiert wurde. Die Veranstaltung diente der Diskussion von Möglichkeiten, um die Stabilität in Afghanistan zu stärken. In seiner Eröffnungsrede lobte Cassis die Wahlpartizipation in Afghanistan, trotz des blutigen Kriegs, und forderte eine politische Lösung des Konflikts. Die Schweiz setzt sich seit 2002 für die Förderung der Menschenrechte, die Stärkung des Rechtsstaats, die Verbesserung der Grundbildung, die landwirtschaftliche Entwicklung

und die nachhaltige Nutzung von Ressourcen in Afghanistan ein. Von 2017 bis 2020 wendete sie dafür jährlich etwa CHF 26 Mio. auf. Cassis nutzte seine Anwesenheit an der Konferenz zudem für mehrere bilaterale Gespräche, unter anderem mit dem afghanischen Präsidenten Ashraf Gani und dem afghanischen Aussenminister Salahuddin Rabbani sowie mit dem deutschen Aussenminister Heiko Maas.⁴¹

MOTION

DATUM: 09.12.2020
AMANDO AMMANN

Im Dezember 2020 wurde die **Motion der SP-Fraktion** im Rahmen der Besprechung des Berichts des Bundesrats über Motionen und Postulate der eidgenössischen Räte im Jahr 2019 **abgeschrieben**. Der Vorstoss hatte den Bundesrat damit beauftragt, sich für eine massenvernichtungswaffenfreie Zone im Nahen und Mittleren Osten einzusetzen. Die ursprünglich zu diesem Zweck unterstützte im Ausland angestellte Planung einer Konferenz zur Schaffung einer solchen Zone war 2015 zum Stillstand gekommen. 2018 wurden zwar neue Bemühungen lanciert, um eine derartige Konferenz durchzuführen. Die Schweiz hatte sich aber nur punktuell als Beobachterin engagiert. Laut Bericht hatte die Schweiz dann aber die 2019 erstmals stattfindende Konferenz über ihren regulären UNO-Beitrag mitfinanziert, womit der Vorstoss als erfüllt betrachtet wurde. Der Bundesrat teilte beim Antrag zur Abschreibung zudem mit, dass er sich auch weiterhin für eine solche Zone aussprechen und bei sich bietender Gelegenheit Unterstützung leisten werde.⁴²

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.06.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le premier **salon des marchés émergents** s'est tenu à Genève. Plus de quarante pays et 15 organisations internationales étaient présents, regroupant quelque 1500 projets d'investissement d'une valeur estimée à 15 milliards de dollars. Une partie des frais de certains pays particulièrement démunis ont été pris en charge par la Confédération.⁴³

-
- 1) BO CE, 1991, p.1ss.; BO CN, 1991, p.2ss.; Presse du 22.1. et 24.1.91.
 - 2) BO CN, 1991, p.1322s.; BO CN, 1991, p.1342ss.; Presse du 15.-30.1.91.
 - 3) Presse du 4, 5, 7, 8, et 17.2.03; LT, 24.3.03; LT, 11.2.03; LT, 24.3, 26.3, 28.3, 29.3.03 et presse du 3.4.03; LT, 11.4.03.
 - 4) APS-Zeitungsanalyse 2019 – Aussenpolitik
 - 5) NQ, 23.1, 26.2, 26.8 et 15.10.96; 24 Heures, 24.1.96; JdG, 13.6.96; presse des 18.6, 13.8 et 15.8.96.
 - 6) LT, 5.3 et 14.3.98; Presse du 18 au 22.5.98.
 - 7) BO CN, 1998, p. 1527 s.
 - 8) BO CN, 1998, p. 1054 ss.
 - 9) NZZ, 11.2. et 12.2.91.
 - 10) Presse du 27.1.03.
 - 11) LT, 3.2.07.
 - 12) LT, 13.1.10.
 - 13) LT, 25 et 26.11.10; Lib., 26.12.10.
 - 14) Medienmitteilung EDA vom 7.3.11.
 - 15) Presse des 11.8, 12.8 et 16.8.97; NQ, 14.8 et 18.8.97; JdG, 23.8.97.
 - 16) TG, 12.6.98.
 - 17) BO CE, 1998, p. 637 ss.; BO CN, 1998, p. 378 ss.
 - 18) LT, 25.7.00
 - 19) LT, 10.1, 8.3, 12.8 et 23.9.02; Bund, 15.1.02; NLZ, 16.1.02; presse du 21.1.02; 24 h, 2.9.02.
 - 20) Presse des 14 et 15.10.03; presse de 24.10, 27.10, 28.11, 1.12 et 2.12.03; NF, 24.10.03.
 - 21) LT, 20.3.04; NZZ, 19.3.04; Bund, 23.3.04; 24h, 24.3.04; NF, 31.3 et 2.4.04.
 - 22) NF, 22.5.04.
 - 23) Lib., 7.6.04.
 - 24) LT, 2.12.04; TG, 6.12.04.
 - 25) 24h, 4.7.05.
 - 26) TG, 6.7.05.
 - 27) QJ, 28.7.05; LT, 10.12 et 15.12.05.
 - 28) Presse du 9.5.06; TA, 26.7.06.
 - 29) NF, 23.2 et 14.4.06; 24h, 26.10.06.
 - 30) LT, 3.2 et 23.3.07.
 - 31) NZZ, 13.8.07.
 - 32) LT, 7.7.09; Lib. et LT, 9.7.09; NZZ, 11.7.08; LT, 16.7.09; LT, 12 et 13.8.09.
 - 33) LT, 4.10.08; LT et NZZ, 15.12.08; NZZ, 13.12.08.
 - 34) TA, 13.1.09; LT, 9.1 et 15.12.09.
 - 35) 24h, 2.3.10.
 - 36) Medienmitteilung EDA vom 9.11.11; AZ, 2.11.11.
 - 37) Mo, 13.3792
 - 38) AB NR, 2015, S. 2203; AB NR, 2014, S. 1505 f.
 - 39) AB SR, 2015, S. 14; Bericht SiK-SR vom 12.2.15
 - 40) AB NR, 2020, S. 538ff.; Medienmitteilung der APK-NR vom 21.04.20
 - 41) Medienmitteilung EDA vom 24.11.20
 - 42) Bericht BR vom 6.3.20
 - 43) LT, 1.6.99.